

**Étaient présents** : Les conseillers en exercice à l'exception de Cyril CANDAS qui a donné pouvoir à Gilles LE BEC et Cloé PAQUE qui a donné pouvoir à Marie MORGANT.

**Secrétaire de séance** : Didier LE GAC est élu Secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

### **DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1**

La DBM ci-dessous, est adoptée à l'unanimité.

DEPENSES		RECETTES	
D6711 intérêts moratoires et pénalités de marché	+ 2 700.00	R002 – résultat de fonctionnement reporté	+ 13 173.70
D673 – titre annulé sur exercice antérieur	+ 4 000.00		
D022 – dépenses imprévues	+ 6 473.70		
	13 173.70		13 173.70

### **DETERMINATION des TARIFS pour l'AIRE de CAMPING-CAR avec PORTIQUE d'ACCES**

A l'unanimité le Conseil fixe à 6 € le droit de stationnement à l'aire de camping-car. Ce forfait comprend le stationnement d'une durée de 24 heures, l'accès au rechargement en eau et électricité, l'accès aux toilettes et au local vaisselle. (Les services douche, lave-linge et de sèche-linge ne seront plus proposés).

A ce tarif s'ajoutera pour l'usager la taxe de séjour perçue pour le compte de l'intercommunalité (0.60 € par adulte et par jour actuellement).

### **NOUVELLES MODALITES de la REGIE RECETTES de l'AIRE de CAMPING-CAR**

La mise en place d'un dispositif de contrôle d'accès va modifier les conditions de fonctionnement de cette régie de la manière suivante :

- les recettes seront perçues uniquement par carte bancaire
- la régie fonctionnera toute l'année.

### **MEDIATHEQUE : convention d'occupation de locaux avec Familles Rurales PLOUARZEL**

Familles Rurales de PLOUARZEL va mener des ateliers de rencontre parents/enfants autour du jeu dans les locaux de la nouvelle Médiathèque. Pour mener à bien cette activité il y a lieu de passer une convention permettant à l'association d'occuper les locaux de la médiathèque Ty Bouquin les lundis de périodes scolaires de 09 H.30 à 12 H.00 sur la période 2018 à 2021.

En contrepartie de cette animation la collectivité s'engage à verser à l'association Familles Rurales de PLOUARZEL la somme de 1 000 € par an.

Accord unanime du Conseil.

### **REGULARISATION de CESSION FONCIERE rue de PORSCAVE**

Il y a lieu de régulariser une cession ancienne de terrain consentie sur la parcelle cadastrée AH 1116 en bordure de la rue de Porscave dans le cadre d'un alignement. Les surfaces à régulariser seront déterminées après établissement d'un document d'arpentage. Accord unanime du Conseil.

### **VENTE DE TERRAIN COMMUNAL rue du CREAC'H**

L'objet de la présente demande consiste à vendre à Madame et Monsieur TREBAOL la parcelle cadastrée provisoirement AL 409 pour 75 m<sup>2</sup> qui viendrait agrandir leur parcelle voisine cadastrée AL 371. Le terrain, classé UHb au PLU de la commune, atteindrait alors une surface de 302 m<sup>2</sup> plus apte à recevoir une construction.

Compte tenu de la situation du terrain, que l'alignement avec les autres parcelles permet sans gêne pour la circulation la cession de cette bande de terrain, et prenant en compte le montant estimé des Domaines, par 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Brigitte JAMET et Ronan LANSONNEUR) le Conseil Municipal autorise la vente de la parcelle AL 409 (p) de 75 m<sup>2</sup> au prix de 3 750 €, soit 50 € le m<sup>2</sup>.

### **MODIFICATION du TABLEAU des EFFECTIFS**

---

A l'unanimité le Conseil Municipal décide la modification de 3 postes

Filière administrative

1 poste d'adjoint administratif 28 H. transformé en adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe 28 H

Filière technique

2 postes d'adjoints techniques TC en adjoints techniques principaux 2<sup>ème</sup> classe TC.

### **RENOUVELLEMENT du CONTRAT AIDE aux SERVICES PERISCOLAIRES**

---

Le contrat aidé d'une durée de 1 an aux services périscolaires prendra fin le 31 août 2018. A l'unanimité le Conseil Municipal décide de déposer une demande de renouvellement pour l'agent actuellement bénéficiaire pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019 à raison de 20 H.00 hebdomadaires.

### **POSE d'un TRANSFORMATEUR rue de PORSPAUL : signature de convention avec le SDEF**

---

Dans le cadre des travaux d'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, le Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement du Finistère doit procéder à la pose d'un transformateur rue de Porspaul sur une parcelle communale (AI 47 – près de la Médiathèque). Pour réaliser ces travaux il y a lieu de signer une convention d'occupation temporaire du domaine public entre la Commune et le SDEF. Accord unanime

### **MODIFICATION des REGLEMENTS des SERVICES PERISCOLAIRES restauration, garderie, ALSH**

---

Plusieurs changements à intervenir dans le fonctionnement de l'école et des services scolaires ont conduit à proposer au Conseil Municipal une mise à jour du règlement.

Il en est ainsi du retour à un rythme scolaire à 4 jours (au lieu de 4,5 jours) qui conduit à proposer à nouveau un service d'ALSH les mercredis des périodes scolaires à la journée.

La mise en place d'un logiciel de réservation et de facturation des services a également un impact sur le règlement de même que l'équipement de la salle de restauration en self pour les enfants à partir des GS et tous les primaires.

Désormais un règlement unique pour tous les services, mis à jour pour tenir compte des nouveautés, est adopté par le Conseil Municipal.

### **QUESTIONS DIVERSES**

---

#### **Point sur l'avancement de la ZAC**

Une enquête publique conjointe pour le dossier de modification du PLU et de création de la ZAC devrait avoir lieu du 24 août au 24 septembre 2018. Il pourrait en découler une validation de la ZAC lors d'un conseil municipal de fin septembre / début octobre 2018.